



Paris, le 14 février 2012

Madame, Monsieur

C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons pris connaissance il y a peu, du site internet créé par l'un de vos collègues, afin de faire connaître au grand public les maux que Romain LECOUSTRE avait, à plusieurs reprises, portés sur ses maux.

A la lecture des courriels qu'il avait alors adressés à ses collègues ou à sa direction, il ne fait aucun doute qu'il existe un lien tenu entre son acte désespéré et ses conditions de travail.

Cette expression même de «conditions de travail » est inappropriée, quand aux mesures combien, au-delà des questions de moyens, c'est bien la transformation progressive des missions et du cadre de la réalisation de celles-ci, qui lui pesaient, comme elles pesaient sur les deux autres de vos collègues, qui se sont également donnés la mort.

Les sénatrices et sénateurs que nous sommes, ne peuvent rester insensibles et inertes face à cette situation.

Nous n'oublions pas que l'inspection du travail et ses agents constituent bien souvent la dernière protection pour des salariés victimes des abus patronaux, qui poussent toujours plus loin les salariés dans leurs retranchements.

Nous n'oublions pas que l'inspection du travail et ses agents constituent bien souvent la dernière protection pour des salariés victimes d'une logique financière et économique agissant comme une véritable machine à broyer l'humain.

Nous n'acceptons pas, qu'avec la Révision Générale des Politiques Publiques, qu'avec l'exigence du chiffre plutôt que de la qualité et les évaluations annuelles - méthode de management qui occulte l'humain - cet outil formidable au service du respect des droits des salarié-e-s, soit victime des mêmes pressions que celles exercées à l'encontre des salariés auprès desquels vous intervenez.

Le projet gouvernemental d'augmenter la part de vos salaires en fonction de vos résultats contribue à assimiler votre activité à une activité commerciale. Tout converge, comme à l'hôpital, pour que progressivement vos missions soient assimilées à celle du secteur privé, ce qui justifierait alors, que progressivement l'on vous applique le même cadre dérégulé que vous combattez chaque jour.

Comme vous, nous ne l'acceptons pas !

Vous pouvez compter sur notre détermination pour que votre mobilisation et votre souffrance ne restent pas silencieuses. Nous serons au Sénat l'écho de

GROUPE
COMMUNISTE
REPUBLICAIN ET
CITOYEN



vos missions, indispensables pour protéger les droits et la dignité des salariés.


Indispensables également pour le respect de votre propre dignité, de votre humanité.

Soyez certains que dans le cadre de notre activité au sein de la commission des affaires sociales du Sénat, nous mettrons tout en œuvre pour que soit mis fin aux contre réformes que l'on vous impose.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre reconnaissance pour votre travail dévoué et de notre sincère solidarité.



Laurence COHEN
Sénatrice du Val-de-Marne



Annie DAVID
Présidente de la commission
des affaires sociales
Sénatrice de l'Isère



Isabelle PASQUET
Sénatrice des Bouches-du-Rhône



Dominique WATRIN
Sénateur du Pas-de-Calais